

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 19
Quorum : 9
Présents : 17
Pouvoirs : 0

Date de convocation :

1er avril 2022

Date d'affichage :

12 avril 2022

Séance du 6 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Sonia VALLET, Maire.

Présents : Sonia VALLET, Florence THULLIER, Abdallah MOHAMMED, Virginie HENNING, Xavier HALUT, Bernard BARELLE, Louis BENOIST, François BONTE, Claudette LASSELIN, Christian POIRET, Christine LUCIDARME, Catherine MILCENT-VION, Fabrice DERON, Dominique LAGANA, Bruno BOITEL, Chloé TAILLART.

Excusé : Fabien POIRET présent à partir de 20H20 (à partir du point 6) pouvoir à Sonia VALLET

Secrétaire de séance : Chloé TAILLART

Egalement présents : Thierry DEHOURS, Bruno TOURNAY

Budget primitif 2022

M. Christian Poiret présente le projet de Budget Primitif 2022.

Section de fonctionnement : équilibrée à 4 211 737,00 €.

Il est tenu compte, notamment pour le chapitre 011 (charges à caractère général) pour un montant de 1 224 000,00 €, des dépenses réalisées en 2019. Les exercices 2020 et 2021 ont été en effet très impactés par la crise sanitaire liée à la COVID 19. Le prélèvement au profit de la section d'investissement s'élève à 1 760 918,81 €.

Section d'investissement : équilibrée à 7 344 207,50 €.

La section d'investissement bénéficie d'un report d'excédent de 2021 d'un montant de 753 108,49 € auquel s'ajoute l'affectation du résultat de fonctionnement 2021 de 1 466 906,51 €.

On note également un reversement important du Fonds de Compensation de la TVA pour un montant de 746 192,00 €, compte tenu des investissements réalisés en 2021.

Les deux gros chantiers engagés en 2020 - la construction d'une salle de sport et d'un restaurant scolaire, et la restructuration de l'école maternelle – seront terminés en 2022.

Principales opérations d'équipement programmées en 2022 :

- Construction d'une salle de sport et d'un restaurant scolaire (fin d'opération)	1 746 000,00 €
- Restructuration de l'école maternelle (fin de l'opération)	105 000,00 €
Domaine de Lauwin (provision)	100 000,00 €
- Aménagement de la Place de l'Europe-Parvis de la mairie	1 000 000,00 €
- Extension du Bois communal - Plantations	150 000,00 €
- Parc de la salle de sport-Réhabilitation de l'espace Jacques Rousseau	1 023 386,00 €
- Passage en LED de l'éclairage public	120 000,00 €
- Aménagement de la résidence de la Fontaine Bleue	1 900 599,00 €
- Route d'Esquerchin	50 000,00 €
- Signalétique du village	35 000,00 €
- Aménagement de la ruelle de l'Abbé Réquillart	130 000,00 €
- Réfection de voiries	180 000,00 €

Après que l'assemblée a délibéré sur le projet de budget 2022, Mme le Maire invite le Conseil Municipal à procéder au vote,

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1 Mme MILCENT-VION n'approuvant pas la création d'un poste de chargé de communication.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Sonia VALLET,
Maire de Lauwin-Planque